

Tempore Tiberii Senioris Augusti (qui sicut reliquas regiones in Gallias regebat) egressa est quedam gens de insula quam mare Oceanum cingit, cui vocabulum est Scandania, qui ex vocabulo quoque regionis Scandinii nuncupati sunt (1).

Il y a, entre ces divers auteurs, une corrélation intime et parfaite.

II. A s'en tenir aux paroles d'Ammien Marcellin, historien de la fin du IV^e siècle (2), les Burgondes se disaient eux-mêmes Romains d'origine.

Suivant cet auteur, sous le troisième consulat de Valentinien et de Valens, c'est-à-dire en l'an 370, Valentinien leur ayant fait demander leur alliance contre les Alamaus, « deux raisons, dit Ammien, firent accueillir favorablement cette demande : La première était, que les Burgondes savaient, en remontant à une époque déjà ancienne, qu'ils descendaient des Romains, etc. *Quod jam inde à temporibus priscis sobolem se esse romanam Burgundi sciunt* (3).

L'histoire des Burgondes, leur langage et leurs lois ne permettent pas d'admettre qu'ils fussent de race romaine. Seulement, comme le dit M. Gaupp, « il serait possible qu'il eût existé, entre les Burgondes et les Romains, depuis des temps reculés, une espèce de *connubium*, ayant pu produire des rapports d'affinité ; ce qui expliquerait d'une façon naturelle une croyance populaire, de même que la douceur des lois burgondes à l'égard des Romains (4). »

(1) Bollandus, *Acta Sanctorum*. Vita Sigismondi ; prima die maii ; in-fol. , Venetiis, 1737, p. 86.

(2) On ignore l'époque précise de la mort d'Ammien Marcellin. Il vivait encore en 390, année de ce consulat, puisqu'il parle, au liv. XXVI, chap. 5 de son *Histoire*, du consulat de Néothérius.

(3) Ammiani Marcellini *Historia* ; liv. XXVIII, chap. 5.

(4) *Établissement des peuples germains et du partage des terres dans les provinces de l'empire romain d'Occident* ; par M. Gaupp, professeur de droit à l'Université de Breslau ; in-8° ; Breslau, 1844, p. 275.